



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Un appartement en duplex de 79,90m² et une place de stationnement réservée extérieure, sis Place de l'Archevêché, 05200 EMBRUN, inoccupés.

La vente aura lieu à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP, statuant en matière de saisie immobilière, au Palais de Justice, Place Saint-Arnoux, 05000 GAP :

Jeudi 04 décembre 2025 à 14h00

CREANCIER POURSUIVANT :

Le TRESOR PUBLIC, représenté par le comptable du Pôle de Recouvrement Spécialisé de l'Essonne, 128 allée des Champs Elysées, 91012 EVRY.

Pour qui domicile est élu chez **Maître François DESSINGES**, Avocat associé de la SCP TGA - AVOCATS, Avocats aux Barreaux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, dont le Cabinet est sis Résidence de l'Europe B, 3 rue Emile Rolland à 05000 GAP.

DESIGNATION :

Commune de 05200 EMBRUN, place de l'Archevêché, lieudit La Ville, Section AB n°842 pour 14a 63ca, comprenant un bâtiment anciennement à usage de palais archiépiscopal, le reste de la propriété étant aménagé en une aire de stationnement pour véhicules légers ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi le 12 décembre 2016 par Maître LATOUR, Notaire à PERIGUEUX, publié au Service de la Publicité Foncière de GAP, le 26 décembre 2016, volume 2016P, n°8981, et,

LE LOT NUMERO 26, soit au deuxième étage, un local en duplex, avec les 52/1.000èmes des parties communes et du sol,

LE LOT NUMERO 47, soit une place de stationnement non couverte et non close, dans la cour extérieure avec 1/1.000ème des parties communes et du sol.

MISE A PRIX : 30.000,00€

Visite des lieux : en contactant au préalable Maître Constance VIGUIER, Commissaire de Justice à 05200 EMBRUN (Tél. : 04.92.43.07.74).

Les enchères sont fixées à la somme de 1.000.00€ et ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau des Hautes-Alpes après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP (RG : 25/00010) ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant (www.tga-avocats.com).